Direction des programmes - Rapport pour spécialistes

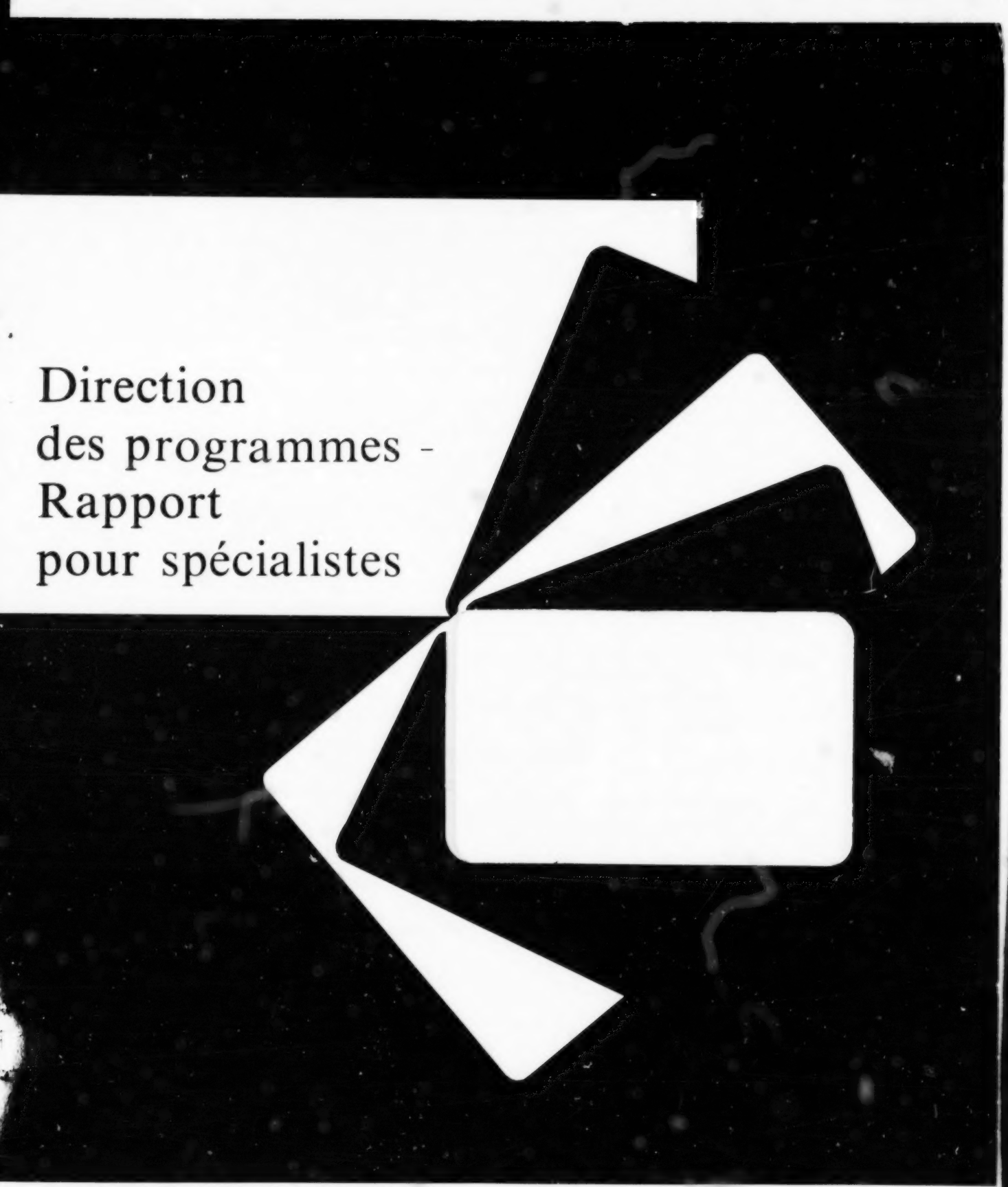

Ministère du Solliciteur général du Canada

Secrétariat

#1984-43

RÉSULTATS PROVISOIRES DU SONDAGE CANADIEN SUR LA VICTIMISATION EN MILIEU URBAIN: MONTRÉAL

PAR

DIVISION DE LA STATISTIQUE

Ce rapport a été préparé par la Division de la statistique, Direction des programmes, ministère du Solliciteur général. Toute publication, citation ou reproduction est interdite sans l'autorisation du Ministère.

RÉSULTATS PROVISOIRES DU SONDAGE CANADIEN SUR LA VICTIMISATION EN MILIEU URBAIN: MONTRÉAL

Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982) nous fournit les renseignements les plus complets jamais produits en ce qui concerne l'étendue des crimes signalés et des crimes non signalés en 1981, les répercussions de la victimisation criminelle, l'attitude de la population à l'égard du crime et du système de justice pénale et diverses autres questions importantes[1].

Afin d'établir une méthodologie permettant d'effectuer des enquêtes sur la victimisation au Canada, on a effectué trois grands prétests. Le premier, effectué à Edmonton, visait avant tout à établir une comparaison entre l'efficacité des entrevues personnelles et celle des entrevues par téléphone. Or, d'après les résultats de cette étude, les données recueillies par téléphone se comparaient aux données obtenues au moyen d'entrevues personnelles, méthode qui est par ailleurs beaucoup plus coûteuse. Le deuxième prétest, effectué à Hamilton, visait à analyser et à perfectionner les méthodes d'entrevue par téléphone. Ces recherches ont abouti à l'élaboration des procédés d'entrevues par téléphone utilisés dans le dernier prétest, le Sondage sur la victimisation dans la région métropolitaine de Vancouver (1979).

Le Sondage canadian sur la victimisation en milieu urbain a été effectué au début de 1982 par des intervieweurs de Statistique Canada. Des entrevues par téléphone ont été menées auprès de vastes échantillons

---

1 Les cinq grands thèmes abordés au cours du sondage étaient notamment:
a) l'étendue et la répartition de certains crimes;
b) le risque de la victimisation criminelle;
c) les répercussions de la victimisation criminelle;
d) l'attitude de la population à l'égard du crime et du système de justice pénale;
e) les perceptions et les besoins des victimes.

représentatifs des résidants[2] âgés d'au moins 16 ans, recueillis dans sept centres urbains: Région métropolitaine de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax-Dartmouth et Saint-Jean[3]. Étant donné l'extrême rareté de certaines catégories de crime, comme les agressions sexuelles, il faut obtenir des échantillons très importants afin de faire en sorte d'"attraper" suffisamment de cas qui seront statistiquement représentantifs de tous les cas réels survenus dans la population à l'étude. L'importance des échantillons variait de 6 910 habitants dans l'une des villes à 9 563 dans une autre, 61 050 personnes ayant été interviewées en tout . À partir de ces entrevues, l'on a établi des estimations statistiques pour l'ensemble des habitants âgés d'au moins 16 ans dans les sept villes. Ce sont ces estimations statistiques qui sont citées tout au long du présent rapport.

Les sondages sur la victimisation nous fournissent des renseignements concernant, non pas toutes les catégories de crimes, mais la plupart de celles qui inquiètent surtout la population en général. Les crimes comme le meurtre, l'enlèvement, les infractions contre les établissements commerciaux et les "crimes sans victime", ne pouvant être captés au moyen de techniques de sondage, ont donc été exclus.

Les huit catégories de crime visées par le présent sondage sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules automobiles, le vol de biens personnels, le vol biens liés à la propriété et le vandalisme. Ces infractions sont classées selon leur ordre de gravité.

---

2 Les numéros de téléphone d'entreprises commerciales ou d'établissements n'ont pas été utilisés dans le présent sondage.

3 Une description complète des limites de chaque région figure à l'annexe A.

Définitions et limitations

1. L'agression sexuelle, qui comprend le viol, la tentative de viol, l'attentat à la pudeur ou la tentative d'attentat à la pudeur, est considérée comme le crime le plus grave.

2. Le vol qualifié survient lorsque l'infracteur prend quelque chose lorsqu'il a en sa possession une arme ou à la suite d'une menace ou d'une attaque. On tient pour acquis que la présence d'une arme implique une menace. Cette catégorie d'infraction fait également état des tentatives de vol qualifié.

3. Les voies de fait impliquent la présence d'une arme ou encore une attaque ou une menace. Les voies de fait peuvent aller des menaces proférées face à face à une attaque comportant des blessures graves.

4. Une introduction par infraction se produit lorsque quelqu'un entre dans un logement sans y avoir le droit. "Sans y avoir le droit" établit une distinction, par exemple, entre un travailleur qui s'introduit dans un logement avec la permission du propriétaire et y vole quelque chose et quelqu'un qui pénètre illégalement dans le logement afin d'y prendre des biens. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'un cas d'introduction par effraction, tout comme une tentative de s'introduire dans un logement s'il y a des signes de recours à la force ou si l'on sait comment la personne a tenté d'y pénétrer.

5. Le vol d'un véhicule automobile comprend le vol ou la tentative de vol d'une voiture, d'un camion, d'une fourgonnette, d'une motocyclette ou d'un autre véhicule automobile.

6. Le vol ou la tentative de vol d'argent ou d'autres biens personnels (non pas les articles ménagers).

7. Le vol ou la tentative de vol biens liés à la propriété.

8. Il y a vandalisme lorsque des biens sont endommagés sans être volés.

Les incidents où il y a perpétration de plusieurs actes criminels différents ne figurent aux tableaux qu'une seule fois, suivant l'élément le plus grave de l'affaire. Ainsi, s'il y a eu simultanément agression sexuelle, vol d'argent et vandalisme, l'incident sera classifié dans ces tableaux comme une agression sexuelle. Un incident ne serait classifié comme vandalisme (le moins grave selon l'ordre de priorité) que si aucun autre crime considéré comme plus grave n'a été commis en même temps.

Les analyses effectuées dans le présent rapport sont fondées sur les catégories générales d'infractions décrites ci-dessus. Il sera possible à une date ultérieure d'établir des distinctions plus subtiles entre les catégories d'infraction et au sein de celles-ci, à partir d'autres facteurs, à savoir: l'incident a-t-il été mené à terme ou s'agit-il seulement d'une tentative? l'importance des dégâts, des blessures ou de la perte financière subis; le type d'arme utilisé; la réaction des victimes; le lieu et l'heure de l'infraction; le nombre d'infracteurs; le nombre de victimes; les caractéristiques des infracteurs; et les caractéristiques des victimes.

Déclaration Uniforme de la Criminalité et Sondages sur la Victimisation

L'une des difficultés les plus tenaces qu'éprouvent à la fois les personnes chargées d'appliquer la loi, les formulateurs de la politique et les chercheurs a été l'impossibilité de déterminer la fréquence et la répartition "véritables" de la criminalité dans la collectivité. Bien que les Déclarations uniformes de la criminalité fournissent maintenant des statistiques nationales fondées sur des

définitions normalisées des crimes et sur des procédures normalisées de comptabilisation, il existe toujours un écart important entre le nombre des cas consignés dans ces déclarations et le nombre soi-disant "clandestin" des crimes réels.

A l'heure actuelle, il est bien connu qu'il existe deux facteurs qui influent sur les statistiques de la DUC. Tout d'abord, les victimes ou les témoins doivent décider de signaler ou non un incident donné à la police. Ensuite, si le cas est effectivement signalé, les autorités policières doivent alors décider si l'incident en question mérite ou non d'être consigné comme un crime. Des processus complexes de prise de décision entrent en jeu aux deux niveaux de ce processus de sélection. Nous savons que les pratiques de déclaration des victimes et des témoins et les modalités de consignation de la police comportent des variantes suivant les régions et quant au chevauchement des catégories, mais il n'a pas été possible jusqu'à maintenant de mesurer ces différences avec précision.

Si les données tirées des sondages sur la victimisation constituent un complément important des statistiques officielles de la police, c'est qu'elles font directement état du nombre "clandestin" des crimes réels. On demande aux victimes de décrire et les incidents signalés et les incidents non signalés, et de donner les motifs pour lesquels elles ne les ont pas signalés[4]. Ces renseignements nous permettent de soumettre les taux de déclaration à des estimations historiques et interrégionales, d'avoir une idée sur la façon dont les victimes définissent les incidents et, en règle générale, de mieux comprendre le fonctionnement du système de justice pénale suivant le point de vue de la victime.

---

4 Deux des problèmes propres aux études de victimisation, les "crimes en série" et le "télescopage", sont tous deux attribuables, dans une certaine mesure, aux caprices de la mémoire. Ces questions sont examinées brièvement à l'annexe B.

Toutefois, il importe de noter que les résultats de ce sondage ne sont pas destinés à remplacer les Déclarations uniformes de la criminalité, puisqu'ils sont manifestement moins complets, à certains égards, que ces dernières. Comme on l'a mentionné antérieurement, certains crimes, comme le meurtre ou le crime chez les cols blancs, ne pouvant être captés au moyen de techniques de sondage, ont été omis, restreignant pour autant l'éventail des victimes. Par exemple, dans le présent sondage, on a exclu les cas où les victimes habitaient dans une région rurale, n'avaient pas le téléphone ou étaient âgées de moins de 16 ans. De même, nos données portent sur les crimes commis contre les résidants des sept centres urbains, quel que soit le lieu de perpétration, et non sur ceux perpétrés, le cas échéant, à l'endroit de non résidants (touristes ou résidants de banlieue) qui étaient de passage dans la ville.

Incidents signalés et incidents non signalés

Le présent sondage établit que le genre de victimisation personnelle survenu le plus fréquemment dans les sept villes en 1981 a été le vol de biens personnels, suivi des voies de fait, des vols qualifiés et des agressions sexuelles. Dans les foyers, la forme de victimisation la plus fréquente a été le vol biens liés à la propriété, suivi des cas d'introduction par effraction et de vandalisme. Le vol de véhicules automobiles a été relativement moins fréquent (voir le tableau 1).

Largement plus de la moitié des incidents décrits à l'intention des intervieweurs n'ont pas été officiellement signalés à la police: ce fait concorde d'ailleurs avec les conclusions d'autres sondages à grande échelle sur la victimisation au Canada et à l'étranger. Toutefois, il importe également de signaler que le pourcentage des incidents non signalés varie considérablement suivant la catégorie d'infraction (voir les tableaux 1 et 2). Le crime le plus susceptible d'être signalé à la police était le vol ou la tentative de vol d'un véhicule automobile (70 % des incidents ayant été signalés),

tandis que le crime le moins susceptible d'être signalé était le vol ou la tentative de vol de biens personnels (seulement 30 % des cas ayant été signalés).

Les motifs invoqués le plus fréquemment pour n'avoir pas signalé une infraction étaient que celle-ci était d'une importance "trop minime" (motif invoqué dans les deux-tiers des incidents n'ayant pas été signalés); que "la police ne pouvait rien faire" (61 %); et qu'il s'agissait "d'un moment inopportun" ou que les victimes "ne voulaient pas prendre le temps nécessaire (24 %) (voir le tableau 3)[5]. Ce tableau démontre que les conclusions tirées pour Montréal ressemblent d'une façon générale à celles obtenues pour l'ensemble des sept villes. En règle générale, le taux des déclarations est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, notamment en ce qui concerne l'agression sexuelle, le vol qualifié et les voies de fait. Généralement parlant, les personnes âgées d'au moins 65 ans ont tendance à signaler les incidents plus fréquemment que les victimes moins âgées.

Risques de victimisation

En répartissant les incidents en deux catégories générales touchant les attentats personnels et les attentats à domicile, on peut calculer les taux par mille habitants ou par mille ménages.[6] Le tableau 4 démontre qu'il y a 70,3 vols de biens personnels par mille

---

5 Les pourcentages ne s'élèvent pas à 100 %, car les victimes pouvaient fournir plus d'un motif pour n'avoir pas signalé tel ou tel incident.

6 Comme l'échantillon de certaines catégories comporte un petit nombre de cas, la prudence s'impose lorsqu'il s'agit de comparer les taux affectés d'un seul astérisque(*). Les taux affectés de deux astérisques (**) sont fondés sur 10 cas au plus et ne sont donc pas probants sur le plan statistique. Il ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne doivent pas servir à des fins officielles.

habitants dans les sept villes étudiées et que le taux de perpétration du crime est inversement proportionnel à sa gravité. Chaque catégorie présente des différences considérables selon le sexe de la victime. Il n'est guère étonnant de constater que les femmes sont sept fois plus exposées que les hommes à être victimes d'une agression sexuelle (y compris le viol, la tentative de viol, l'attentat à la pudeur et la tentative d'attentat à la pudeur), mais qu'elles sont aussi plus exposées que les hommes à être victimes de vols de biens personnels. Les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'être victimes de vols qualifiés ou de voies de fait (voir le tableau 4).

Montréal accusait le taux le plus élevé des sept villes pour ce qui est des agressions sexuelles (4,3), des introductions par effraction (121,9) et du vol de véhicules automobiles (23,3). La métropole venait en deuxième lieu pour ce qui est du taux des vols qualifiés (11,8), et en dernier lieu pour ce qui est du taux des voies de fait (44,9) (voir le tableau 5).

Le risque de victimisation est étroitement lié au facteur âge. Les personnes âgées de moins de 25 ans avaient le taux de victimisation le plus élevé pour toutes les catégories d'infractions touchant le vol de biens personnels, taux qui diminuait rapidement par la suite en fonction de l'âge (voir le tableau 6). Le tableau 7 fait état, pour Montréal, du taux des incidents liés à l'âge.

Perceptions du crime: inquiétudes et craintes

Un certain nombre de questions ont été posées en ce qui concerne le sentiment de sécurité que les répondants éprouvent lorsqu'ils marchent seuls le jour et la nuit, et sur leurs perceptions des niveaux et des tendances de la criminalité dans leur quartier et dans leur ville.

Au niveau national, la vaste majorité (95 %) des personnes interrogées ont déclaré qu'elles se sentaient en sécurité ou en très grande sécurité lorsqu'elles marchaient seules le jour et 5 % ont déclaré ressentir une certaine insécurité ou une très grande insécurité (voir les tableaux 8 et 9). Dans l'ensemble des villes, de 91 à 98 % des résidants ont dit qu'ils se sentaient en sécurité.

Une fois la nuit tombée, un nombre moins élevé de personnes se sentaient en sécurité en marchant seules dans leur propre quartier (60 %), mais elles constituent néanmoins une majorité distincte. Le pourcentage des personnes se sentaient en sécurité une fois la nuit tombée variait de 51 % à 69 % dans les sept villes.

Les résidants de Montréal avaient moins tendance à dire qu'ils se sentaient en sécurité le jour (91 %) ou une fois la nuit tombée (51 %) que les résidants de toute autre ville étudiée.

Une vaste majorité de la population estimait que le niveau de criminalité de leur propre quartier était moyen (31 %) ou faible (50 %). En revanche, seulement 12 % de la population estimait que le niveau de criminalité dans leur quartier était élevé (voir le tableau 10). Les personnes qui avaient été victimes d'un acte criminel en 1981 avaient une opinion moins positive à l'égard du crime dans leur localité (18 % estimant que le niveau de la criminalité était élevé), mais 78 % estimaient néanmoins que leur quartier avait un niveau de criminalité moyen ou faible. Par ailleurs, un plus grand nombre de victimes que de non-victimes estimaient, et cela se comprend, que le problème de la criminalité dans leur quartier était "grave" (voir le tableau 11), mais il est étonnant de constater que 70 % de la population continuait à dire que le problème n'était pas grave.

Les résidants de Montréal étaient les plus susceptibles de conclure à un niveau de crime élevé dans leur propre quartier et de considérer comme "grave" le problème global de la criminalité de leur quartier. En dépit d'un plus grand nombre de "ne sais pas" chez les

non-victimes, deux fois plus de personnes (18 %) ont affirmé que le niveau de criminalité dans leur quartier était élevé. À Montréal, 29 % des victimes ont déclaré que le niveau de criminalité était élevé, en comparaison de 18 % de l'ensemble des victimes à l'échelon national (voir les tableaux 12 et 13).

Perceptions du rendement de la police

Les résidants des sept villes avaient généralement tendance à donner à la police la cote "passable" ou "bon" pour ce qui est de son aptitude à faire respecter la loi, de sa diligence en répondant aux appels, de son attitude propice à la discussion et des informations fournies au public sur les façons de prévenir la criminalité. Dans toutes les catégories, les victimes étaient plus susceptibles que les non-victimes de donner une mauvaise cote, les renseignements sur la façon de prévenir la criminalité étant, dans l'ensemble, le point qui laissait le plus à désirer (voir les tableaux 14 et 15).

Perceptions du travail de la police

Quatre-vingt-deux pour cent des victimes qui ont contacté la police ont qualifié l'ensemble de son travail de passable ou de bon (allant de 71 % à 88 % dans les sept villes), mais 30% de ces victimes ont donné à la police la cote mauvais pour ce qui est de l'information reçue sur les progrès de l'affaire. Les personnes ayant tendance à être les moins satisfaites étaient les victimes d'agression sexuelle et de vol qualifié. La police de Montréal se rapprochait sensiblement de la moyenne de toutes les cotes données par les victimes qui avaient contacté la police (voir les tableaux 16 et 17).

Sensibilisation aux programmes de prévention du crime et utilisation de ces derniers

La plupart des résidants des sept villes avaient quelques connaissances du programme "Parents secours" (73 %) et "Opération identification" (51 %), mais moins de la moitié (42 %) avaient entendu parler de la "Vigie de quartier". Comme les écarts l'indiquent, le pourcentage des personnes au courant de chaque programme variait considérablement d'une ville à l'autre (voir le tableau 18).

Le pourcentage des personnes ayant participé à l'Opération identification variait de 4 % dans l'une des villes (où l'on ignorait également, dans une vaste mesure, l'existence du programme), à 26 % dans celle des villes où l'on était le plus au courant de l'existence du programme. Dans les sept villes, les victimes avaient plus tendance que les non-victimes à être au courant de l'existence de chaque programme et de participer à l'Opération identification.

Sensibilisation aux programmes d'indemnisation des victimes d'actes criminels

Les programmes d'indemnisation des victimes d'actes criminels n'étaient pas bien connus ou bien compris ni des victimes ni de la population en général (voir le tableau 19). Cette ignorance générale s'étendait même aux quelques victimes (0,7 % de la population) qui ont dû recourir à des soins médicaux ou dentaires par suite des blessures subies et qui auraient donc pu avoir droit à une indemnisation dans l'une ou l'autre des provinces concernées. Chez le petit nombre de personnes qui prétendaient effectivement connaître l'existence du régime, les renseignements erronés concernant l'admissibilité étaient chose courante.

A Montréal, les victimes ayant recours aux soins semblaient encore moins au courant de l'existence du régime d'indemnisation que ne l'étaient les autres victimes et que ne l'étaient les personnes n'ayant pas été victimes en 1981.

TABLEAU 1

Sept villes

NOMBRE D'INCIDENTS DANS CERTAINES CATEGORIES CHOISIES ET POURCENTAGE DE CAS NON SIGNALÉS À LA POLICE

Catégorie d'incident	Nombre d'incidents	Pourcentage de tous les incidents	Pourcentage d'incidents non signalés
Agression sexuelle	17 217	1,1	61,5
Vol qualifié	49 327	3,1	55,1
Voies de fait	285 739	17,8	65,5
Introduction par effraction	227 447	14,2	36,0
Vol de véhicules automobiles	40 645	2,5	29,6
Vol de biens personnels	349 893	21,9	70,6
Vol biens liés à la propriété	417 274	25,1	55,5
Vandalisme	213 089	13,3	65,3
TOTAL	1 600 675	100,0	58,5

TABLEAU 2

Montréal

INCIDENTS SIGNALÉS ET INCIDENTS NON SIGNALÉS SUIVANT LA CATÉGORIE D'INFRACTION

	Non signalés		Signalés		Nombre total d'incidents
	N	%	N	%	
Agression sexuelle	2 901	50,4	2 853	49,6	5 754
Vol qualifié	8 633	54,9	7 098	45,1	15 731
Voies de fait	36 830	61,4	23 146	38,6	60 132
Introduction par effraction	27 127	33,9	52 842	66,0	80 951
Vol de véhicules automobiles	5 071	33,1	10 248	66,9	15 454
Vols de biens personnels	61 671	69,3	27 346	30,7	90 266
Vol biens liés à la propriété	54 555	54,2	46 091	45,8	102 470
Vandalisme	34 592	64,1	19 411	35,9	55 063
TOTAL	231 380	55,0	189 034	44,9	425 820

Dans un pourcentage infime de cas, on ignore si la police a été ou non mise au courant de l'incident. Ces cas ont été omis du calcul des pourcentages du présent tableau.

TABLEAU 3

MOTIFS FOURNIS POUR N'AVOIR PAS SIGNALÉ L'INCIDENT À LA POLICE

	Pourcentage des victimes n'ayant pas signalé l'infraction suivant chacun des motifs fournis	
	Montréal	Sept villes
Rien n'a été volé	21,5	19,4
La police ne pouvait rien faire	57,6	61,1
Crainte des représailles	3,6	4,4
Protection de l'infracteur	5,5	6,5
Valeur trop minime	65,4	65,7
Moment inopportun - ne voulait pas prendre le temps nécessaire	17,5	24,2
Question strictement personnelle	10,7	13,3
Cas signalé à une autorité différente	6,3	11,8
Méfiance au sujet de l'attitude de la police et des tribunaux	3,1	8,1
Pourcentage global non signalé	55,0	58,5

Les pourcentages ne s'élèvent pas à 100 %, car il était loisible aux personnes interrogées de fournir plus d'un motif pour n'avoir pas signalé l'un ou l'autre de ces incidents.

TABLEAU 4

Sept villes

TAUX DES INCIDENTS

Attentats personnels

Population totale âgée d'au moins 16 ans des sept villes = 4 975 904 hab.

Catégorie d'incident	N	Taux par 1 000 habitants		
		Total	Hommes	Femmes
Agression sexuelle	17 217	3,5	0,8	5,8
Vol qualifié	49 372	10,0	13,3	7,2
Voies de fait	285 739	57,4	79,1	39,3
Vols de biens personnels	349 893	70,3	66,5	74,0

Attentats à domicile

Nombre total des ménages dans les sept villes = 2 424 902

Catégorie d'incident	N	Taux par 1 000 ménages
Introduction par effraction	227 447	93,8
Vol d'un véhicule automobile	40 645	16,8
Vol biens liés à la propriété	417 274	172,1
Vandalisme	213 089	87,9

TABLEAU 5

Montréal

TAUX DES INCIDENTS

Attentats personnels

Population totale âgée d'au moins 16 ans de Montréal = 1 338 557 hab.

Catégorie d'incident	N	Taux par 1 000 habitants		
		Total	Hommes	Femmes
Agression sexuelle	5 754	4,3	1,6**	6,6
Vol qualifié	15 731	11,8	14,4	9,6
Voies de fait	60 132	44,9	58,5	34,0
Vols de biens personnels	90 266	67,4	66,2	68,5

Attentats à domicile

Nombre total des ménages dans les sept villes = 664 056

Catégorie d'incident	N	Taux par 1 000 ménages
Introduction par effraction	80 951	121,9
Vol d'un véhicule automobile	15 454	23,3
Vol biens liés à la propriété	102 470	154,3
Vandalisme	55 063	82,9

Les taux affectés de deux astérisques (**) sont fondés sur 10 cas au plus et ne sont donc pas probants sur le plan statistique. Il ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne doivent pas servir à des fins officielles.

TABLEAU 6

Sept villes

TAUX DES INCIDENTS PAR MILLE HABITANTS SUIVANT LES GROUPES D'ÂGES

	16-17	18-20	21-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-64	65+
Agression sexuelle	6,2*	14,4	6,4	3,3	2,7	0,6**	0,8**	1,1**	0,2**
Vol qualifié	23,8	22,1	19,0	11,3	7,4	5,0	3,8	7,7*	3,9
Voies de fait	130,6	141,8	107,4	78,9	49,8	25,8	13,9	16,1	7,5
Vol de biens personnels	156,2	138,9	122,1	85,8	64,2	48,0	30,5	27,3	13,2

_____ Taux le plus élevé pour chaque catégorie.

Comme l'échantillon de certaines catégories comporte un petit nombre de cas, la prudence s'impose lorsqu'il s'agit de comparer les taux affectés d'un seul astérisque(*). Les taux affectés de deux astérisques (**) sont fondés sur 10 cas au plus et ne sont donc pas probants sur le plan statistique. Il ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne doivent pas servir à des fins officielles.

TABLEAU 7

Montréal

TAUX DES INCIDENTS PAR MILLE HABITANTS SUIVANT LES GROUPES D'ÂGES

	16-17	18-20	21-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-64	65+
Agression sexuelle	3,8**	17,7**	8,7*	1,8**	5,1*	1,2**	0,6**	2,7**	0,7**
Vol qualifié	20,1**	21,0*	25,7	9,3	10,8	7,6**	5,3**	9,4**	5,5**
Voies de fait	89,8	100,0	83,5	55,6	41,6	30,5	9,3*	19,6**	2,3**
Vol de biens personnels	110,4	124,8	110,0	77,6	66,9	57,4	28,4	36,3*	13,9*

_____ Taux le plus élevé pour chaque catégorie.

Comme l'échantillon de certaines catégories comporte un petit nombre de cas, la prudence s'impose lorsqu'il s'agit de comparer les taux affectés d'un seul astérisque(*). Les taux affectés de deux astérisques (**) sont fondés sur 10 cas au plus et ne sont donc pas probants sur le plan statistique. Il ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne doivent pas servir à des fins officielles.

TABLEAU 8

Montréal

SENTIMENT DE SECURITE DES REPONDANTS MARCHANT SEULS DANS LEUR QUARTIER

	Le Jour	Une fois la nuit tombée
	%	%
Sécurité	91	51
Insécurité	9	49
TOTAL	100	100

TABLEAU 9

Sept villes

SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES RÉPONDANTS MARCHANT SEULS DANS LEUR QUARTIER

	Le Jour	Une fois la nuit tombée
	%	%
Sécurité	95	60
Insécurité	5	40
TOTAL	100	100

TABLEAU 10

Sept villes

PERCEPTIONS DES NIVEAUX DE CRIMINALITÉ DANS LE QUARTIER DES RÉPONDANTS SELON LA POPULATION ET SELON QU'ON EST VICTIME OU NON

Importance de la criminalité	Répartition en pourcentage		
	Population	Non-Victimes	Victimes
Élevée	12	9	18
Moyenne	31	28	36
Faible	50	54	42
Ne sais pas	7	9	5
TOTAL	100	100	100

TABLEAU 11

Sept villes

PERCEPTIONS DE LA GRAVITÉ DU PROBLÈME DE LA CRIMINALITÉ DANS LE QUARTIER DES RÉPONDANTS SELON LA POPULATION ET SELON QU'ON EST VICTIME OU NON

	Répartition en pourcentage		
	Population	Non-Victimes	Victimes
Grave	17	13	25
Non grave	77	80	70
Ne sais pas	6	7	4
TOTAL	100	100	100

TABLEAU 12

Montréal

PERCEPTIONS DES NIVEAUX DE CRIMINALITÉ DANS LE QUARTIER DES RÉPONDANTS SELON LA POPULATION ET SELON QU'ON EST VICTIME OU NON

Importance de la criminalité	Répartition en pourcentage		
	Population	Non-Victimes	Victimes
Élevée	21	18	29
Moyenne	34	32	38
Faible	32	35	26
Ne sais pas	13	15	7
TOTAL	100	100	100

TABLEAU 13

Montréal

PERCEPTIONS DE LA GRAVITÉ DU PROBLÈME DE LA CRIMINALITÉ DANS LE QUARTIER DES RÉPONDANTS SELON LA POPULATION ET SELON QU'ON EST VICTIME OU NON

	Répartition en pourcentage		
	Population	Non-Victimes	Victimes
Grave	21	16	31
Non grave	68	72	62
Ne sais pas	11	12	7
TOTAL	100	100	100

TABLEAU 14

Sept villes

PERCEPTIONS DE LA POLICE SELON LA POPULATION ET SELON QU'ON EST VICTIME OU NON

Le travail de la police locale lorsqu'il s'agit de:	Bon	Passable	Mauvais	Ne sais pas	Total
	%	%	%	%	%
Faire respecter les lois					
Population	58	28	6	8	100
Non-Victimes	61	25	5	9	100
Victimes	53	33	8	6	100
Répondre rapidement aux appels					
Population	49	16	8	26	100
Non-Victimes	50	15	6	29	100
Victimes	48	20	13	19	100
Avoir une attitude ouverte, invitant la discussion					
Population	62	16	6	16	100
Non-Victimes	63	13	4	19	100
Victimes	61	20	9	11	100
Informer le public sur la prévention du crime					
Population	41	21	17	20	100
Non-Victimes	43	20	15	23	100
Victimes	39	24	22	15	100

Il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

TABLEAU 15

Montréal

PERCEPTIONS DE LA POLICE SELON LA POPULATION ET SELON QU'ON EST VICTIME OU NON

Le travail de la police locale lorsqu'il s'agit de:	Bon	Passable	Mauvais	Ne sais pas	Total
	%	%	%	%	%
Faire respecter les lois					
Population	53	28	7	12	100
Non-Victimes	55	25	6	14	100
Victimes	49	32	10	9	100
Répondre rapidement aux appels					
Population	47	18	9	26	100
Non-Victimes	48	16	6	29	100
Victimes	44	23	13	20	100
Avoir une attitude ouverte, invitant la discussion					
Population	52	17	7	23	100
Non-Victimes	52	15	5	27	100
Victimes	52	21	12	16	100
Informer le public sur la prévention du crime					
Population	39	21	19	22	100
Non-Victimes	41	19	16	25	100
Victimes	36	25	24	16	100

Il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

TABLEAU 16

Sept villes

PERCEPTIONS DU TRAVAIL DE LA POLICE

Cote de la victime	Aspects du comportement de la police			
	Diligence	Courtoisie	Information	Travail global
	%	%	%	%
Bon	75	73	51	58
Passable	13	22	19	24
Mauvais	12	5	30	17
TOTAL	100	100	100	100

TABLEAU 17

Montréal

PERCEPTIONS DU TRAVAIL DE LA POLICE

Cote de la victime	Aspects du comportement de la police			
	Diligence	Courtoisie	Information	Travail global
	%	%	%	%
Bon	74	60	52	58
Passable	13	36	18	22
Mauvais	12	4	30	20
TOTAL	100	100	100	100

Il se peut que la somme des pourcentages ne correponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

TABLEAU 18

Sept villes

SENSIBILISATION AUX PROGRAMMES DE PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

	Pourcentage de personnes sensibilisées à l'existence du programme			Pourcentage de personnes participant au programme
	Vigie de quartier	Parents secours	Opération Identification	Operation Identification
Victimes	46	78	60	18
Non-Victimes	40	71	47	14
Population	42	73	51	15
Écart	(23-84)	(62-92)	(30-82)	(4-26)

Montréal

Victimes	23	65	57	16
Non-Victimes	24	60	44	12
Population	23	62	48	14

TABLEAU 19

Sept villes

SENSIBILISATION AUX PROGRAMMES D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS SELON QUE L'ON EST VICTIME OU NON

	Victimes nécessitant des soins médicaux ou dentaires	Autres victimes et non-victimes
% de sensibilisation aux programmes	27	24
% d'ignorance des programmes	73	76
	100	100
Nombre des cas	32 685	4 930 352
% de la population	0,7	99,3

TABLEAU 20

Montréal

SENSIBILISATION AUX PROGRAMMES D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS SELON QUE L'ON EST VICTIME OU NON

	Victimes nécessitant des soins médicaux ou dentaires	Autres victimes et non-victimes
% de sensibilisation aux programmes	17	22
% d'ignorance des programmes	83	78
	100	100
Nombre des cas	6 450	1 330 858
% de la population	0,5	99,5

ANNEXE A

Les sept centres visés par le Sondage canadian sur la victimisation urbaine ont été définis comme suit, à partir, dans tous les cas, des limites de 1981.

Centre de sondage	Municipalités constituantes
Saint-Jean*	Saint-Jean (ville) Mont Pearl (village)
Halifax-Dartmouth	Halifax (ville) Dartmouth (ville)
Montréal	Toutes les municipalités situées dans l'Île de Montréal (y compris l'Île-des-Soeurs)
Toronto	East York (quartier) Etobicoke (quartier) North York (ville) Scarborough (quartier) Toronto (ville) York (quartier)
Winnipeg	Winnipeg (ville)
Edmonton*	Edmonton (ville)
Région métropolitaine de Vancouver	Belcarra (village) Burnaby (mun.) Coquitlam (mun.) Delta (mun.) Lion's Bay (village) New Westminster (ville) North Vancouver (mun.) North Vancouver (mun.) Port Coquitlam (ville) Port Moody (ville) Surrey (mun.) Richmond (mun.) University Endowment Area Vancouver (ville) West Vancouver (mun.) White Rock (ville)

Les centres de sondage sont définis ainsi afin de coïncider avec les limites des services municipaux de police et d'être comparables les uns aux autres. La seule exception est Vancouver qui est définie de manière à établir une comparaison avec le Sondage pilote de 1979 sur la victimisation dans la région métropolitaine de Vancouver.

---

* Les limites municipales ont été modifiées le 1er janvier 1982. Ce sont les limites de 1981 qui ont été utilisées.

Rappel des faits

A l'instar de tous les sondages au cours desquels on demande aux personnes interrogées de rappeler certains faits passés, les données fournies par ce sondage sur la victimisation risquent de comporter des erreurs causées par un rappel fautif ou incomplet des faits. Comme les répondants doivent signaler des précisions sur des attentats survenus peut-être il y a un an, on peut s'attendre que le rappel des faits comporte un certain degré d'inexactitude. Ils risquent d'oublier des incidents criminels de moindre importance ou d'omettre de signaler certains cas, telle une agression au sein de la famille, car ils ne se rendent pas compte qu'un incident criminel s'est produit.

"Téléscopage"

Une forme particulière de phénomène de rappel affectant les sondages sur la victimisation est celle du "téléscopage" - soit la tendance des répondants à déplacer les faits dans le temps. La plus problématique de ces formes serait le télescopage en avance - soit le fait de signaler un incident, survenu avant la période de référence, comme s'étant produit au cours de celle-ci. Bien que l'on ne sache pas dans quelle mesure ce fait s'est produit au cours du présent sondage, le fait qu'une période de référence précise et bien définie - du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1981 - ait été utilisée et soulignée aurait aidé à minimiser cet effet. Le télescopage à rebours (le fait de signaler un fait comme s'étant produit durant la période de référence alors qu'en fait, il est survenu après que celle-ci fut écoulée) n'aurait pas été un facteur important puisque le sondage a été effectué au cours des semaines qui ont suivi de près la fin de la période de référence.

Crimes "en série"

Une autre catégorie de problème de rappel survient parfois, en l'occurence lorsqu'un répondant a été victime de plusieurs incidents analogues (habituellement cinq au moins), et est incapable de se rappeler clairement les détails de chaque incident. Bien que les crimes en série soient généralement des incidents de moindre envergure, ils prennent de l'importance en raison de leur fréquence et parce qu'ils sont souvent une caractéristique de la vie quotidienne de certaines victimes. Il semble n'y avoir aucune méthode entièrement satisfaisante permettant de régler ce problème[1]. Dans le présent rapport, les incidents en série sont comptés comme un seul incident dans les estimations des crimes. Un rapport distinct portera sur les victimes des crimes "en série".

---

1 Le compte rendu le plus complet et le plus utile de ces problèmes se trouve dans Wesley G. Skogan, Issues in the Measurement of Victimization, U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics (NCJ-74682), 1981: 19-24.